

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

AUVERGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°9 du 15 juin 1999- 3 pages

Grandes Cultures

Blé

Stades : Amende aqueuse 10-5-4
à grain laiteux 11-1

Maladies

⇨ Septoriose (S.tritici) : maladie du feuillage dominante. En nette progression , la pression est forte dans l'Allier (Sologne et Bocage).

⇨ Rouille brune: plutôt rare

⇨ Sur feuillage: observation de maladies telles que fusariose nivale, helminthosporiose tritici, etc...

⇨ Au pied : Le piétin-verse semble en nette recrudescence dans les secteurs sensibles de l'Allier ; le rhizoctone est aussi très fréquent.

Fin de la période d'intervention.

Pucerons des épis

Les infestations sont restées limitées.

Maintenir une surveillance jusqu'au stade grain laiteux-pâteux.

Seuil : 1 épi sur 2 colonisé.

Tournesol

Stades : B7 - B8 à E1 - E2 (boutons étoilés) .

Pucerons

Nette régression des populations fin mai.

Fin du risque.

Phomopsis

D'après le modèle ASPHODEL au 14 / 06 :

POSTES	50% de maturation des périthèces (début du risque).	Périodes de projections et de contaminations
Chareil - Cintrat 03	13/05	14/05 au 24/05
La Ferté - Hauterive 03	11/05	13/05 au 23/05
Charmes 03	13/05	14/05 au 23/05
Neuvy 03	12/05	13/05 au 9/06
Plauzat 63	25/05	néant
Maringues 63	21/05	22 au 23/05
Aulnat 63	non atteint	néant
Issoire 63	22/05	néant

Absence de risque à ce jour. Dans les secteurs concernés et sur variétés réputées sensibles (déconseillées), il est préférable si le matériel le permet de différer votre éventuelle intervention (Le stade limite passage tracteur étant maintenant quasi-atteint), pour se caler au mieux au risque Phomopsis. Le tournesol est sensible dès le stade E1 (boutons étoilés) et jusqu'à la floraison, à condition que les projections et les contaminations soient possibles.

Les produits autorisés sur Phomopsis sont présentés dans le tableau ci-joint :

Blé
Maladies
Fin du risque
Pucerons des épis
Infestations limitées
A surveiller

Tournesol
Pucerons
Fin du risque
Phomopsis
Traitement à différer.

Maïs
Pyrale
Le point...
Où traiter

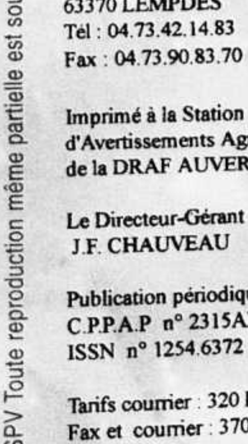
Service Régional de la Protection des Végétaux
Site de Marmilhat BP 45
63370 LEMPDES
Tél : 04.73.42.14.83
Fax : 04.73.90.83.70

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de la DRAF AUVERGNE

Le Directeur-Gérant : J.F. CHAUVEAU

Publication périodique
C.P.P.A.P n° 2315AD
ISSN n° 1254.6372

Tarifs courrier : 320 F
Fax et courrier : 370 F



Matières actives	Spécialités commerciales	Dose	Firmes
Carbendazime + iprodione	CALIDAN PACHA	4 l / ha 4 l / ha	Philagro
Carbendazime + flusilazol	PUNCH CS	0.8 l / ha	Du Pont de Nemours
Carbendazime + prochloraz	PYROS PF	2 l / ha	Stefes
Carbendazime + diniconazole + iprodione	JUBILE	2.5 l / ha	Rhône Poulenc
Carbendazime + fenpropimorphe + mancozèbe	CORVET FLO	2.5 l / ha	Evolya
fenpropimorphe	CORBEL	0.8 l / ha	BASF / Améthys
manèbe + thiophanate-méthyl	NORSINE FLO	7 l / ha	Jagri
carbendazime + chlorothalonil	GORGONE SOLEYOU	2 l / ha 2 l / ha	Calliope
carbendazime + fenbuconazole	SARGRASS	2 l / ha	Stefes
carbendazime + prochloraz + fenbuconazole	MYRIADE TROÏKA	1.5 l / ha 1.5 l / ha	Agrevo Agrevo

La lutte contre la Pyrale du maïs est necessaire en Auvergne dans les secteurs les plus contaminés. A l'automne 98 le S.R.P.V a noté une diminution de la pression larvaire, la carte jointe vous présente les zones où un traitement est recommandé.

3 possibilités existent :

1) Traitement avec les trichogrammes (lutte biologique) avec un lâcher unique à mettre en oeuvre avant les pontes (au plus tard le 19 / 06) . Votre fournisseur a dû vous en avertir. Cette technique est à encourager dans les secteurs sensibles : zones périurbaines, cours d'eau, périmètres de captage... partout où les dérives de produits phytosanitaires sont possibles avec les interventions terrestres mais surtout aériennes.

2) Traitement avec les insecticides «liquides» (type pyréthrinoïdes) avec le pulvérisateur au stade 1m à 1,20m du maïs. A noter un risque de pullulation des pucerons avec ce type de traitement.

3) Traitements type « Avertissements Agricoles » avec des insecticides microgranulés principalement positionnés en fonction du suivi de la pyrale. Il faut appliquer le produit au bon moment afin de couvrir au mieux le vol et de toucher les premières chenilles avant leur pénétration. Ce traitement est réalisé soit par voie terrestre ou aérienne avec utilisation d'un insecticide homologué.

D' après nos estimations, en 1999 ce traitement serait à positionner dès la fin juin en situations précoces, attendre nos informations dans un prochain bulletin.

Maïs

Stades : 7-8 feuilles à 10 feuilles.

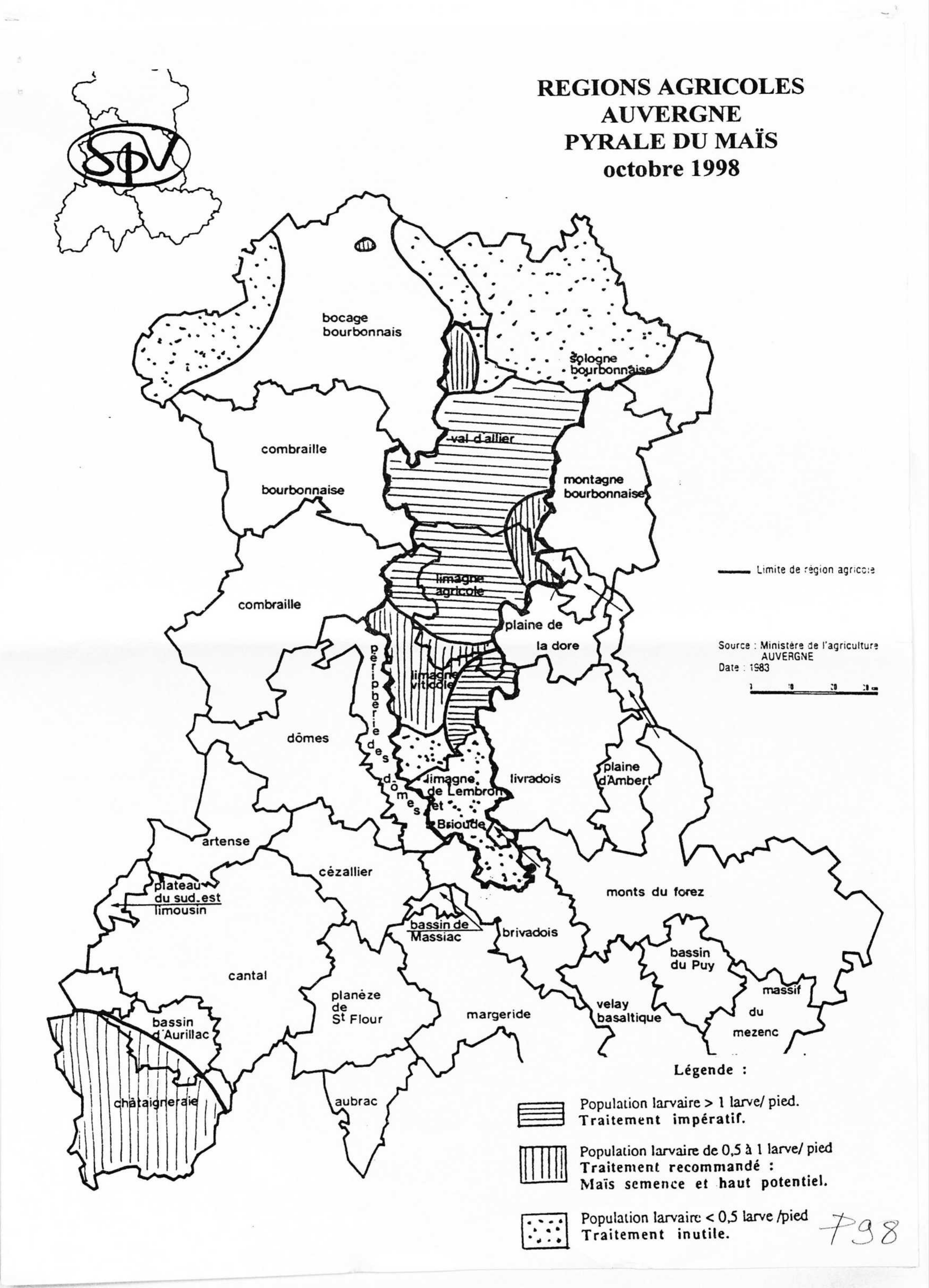
Pyrale

Une émergence en cage d'élevage à Marmilhat le 8 / 06, mais rien depuis. Aucune capture dans notre réseau de piégeage à ce jour (piégeage sexuel).

Les premiers papillons ont été pris à Longues (63) le 12 / 06, hors réseau S.R.P.V

Avec le modèle climatique (sommation des températures en base 10° depuis le 1 / 01), où il est necessaire de totaliser 520° à 530° pour atteindre le pic de vol ; au 13 / 06 nous atteignons 300° à 370° en Basse Auvergne.

POSTES METEO	SOMMES AU 12 / 06
La Ferte-Hauterive	360
Neuvy	340
Charmeil	320
St Pourçain / B	320
Lurcy Lévy	292
Maringues	370
Aulnat	370
Plauzat	300
Aurillac	234


REGIONS AGRICOLES
AUVERGNE
PYRALE DU MAÏS
octobre 1998
SPV
bocage bourbonnais
sologne bourbonnaise
val d'allier
combraille bourbonnaise
montagne bourbonnaise
limagne agricole
combraille
plaine de la dore
périphérie des dômes
limagne viticole
dômes
limagne de Lembron et Brioude
livradois
plaine d'Ambert
artense
cézallier
plateau du sud-est limousin
monts du forez
bassin de Massiac
brivadois
bassin du Puy
cantal
planèze de St Flour
margeride
velay basaltique
massif du mezenc
bassin d'Aurillac
châtaigneraie
aubrac
Limite de région agricole
Source : Ministère de l'agriculture AUVERGNE
Date : 1983
Légende :
Population larvaire > 1 larve/ pied.
Traitement impératif.
Population larvaire de 0,5 à 1 larve/ pied
Traitement recommandé :
Maïs semence et haut potentiel.
Population larvaire < 0,5 larve /pied
Traitement inutile.
798